



*École Française de Londres
Jacques Prévert*



aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

Projet d'établissement 2014/ 2017

50 actions sur 3 ans

Le projet d'établissement est un document pour tracer la voie pour les trois prochaines années et donner de la cohérence aux actions de l'ensemble des acteurs. Les établissements scolaires français à l'étranger sont soumis au respect des dispositions prévues par le code de l'éducation (art. L451-1, R451-1 à R451-15). Ils doivent élaborer un projet d'établissement qui définit les modalités particulières de mise en oeuvre des objectifs et des programmes nationaux. Ce projet d'établissement doit prendre en compte les orientations définies par l'AEFE, le contexte et les spécificités du pays d'implantation de l'établissement.

Textes de références généraux :

- ❖ Plan d'action en faveur de l'enseignement du français à l'étranger
- ❖ LOI n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République
- ❖ Plan d'Orientation stratégique de l'AEFE 2014-2017

Le projet d'établissement de notre école définit à travers **14 thématiques, 14 objectifs et 50 actions** à mettre en place sur 3 ans. Plusieurs d'entre-elles sont déjà en cours, d'autres sont au stade de la maturation et de la réflexion.

Ce projet d'établissement constitue un cadre et un outil de compréhension du contexte et des enjeux de notre école, un outil de communication pour notre communauté scolaire, un cadre de référence pour l'action commune de l'ensemble des acteurs (enseignants, parents, administrateurs, partenaires, ...)

Le projet d'école auquel il est fait référence dans la dernière thématique décrit les 3 axes que l'équipe pédagogique a mis en avant. Il s'inscrit d'une manière transversale dans l'ensemble des thématiques du projet d'établissement.



École Française de Londres
Jacques Prévert



aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

Sommaire

Thématiques	Objectifs
UNE ECOLE CONVENTIONNEE AVEC L'AEFE	Objectif 1 : Dans un contexte budgétaire contraint, donner toute sa dimension au conventionnement avec l'AEFE.
GESTION ADMINISTRATIVE	Objectif 2 : Optimiser l'utilisation de la base
GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	Objectif 3 : Professionnaliser la gestion des ressources humaines
UNE ECOLE APPARTENANT A UN RESEAU	Objectif 4 : Intégrer l'école dans le réseau des écoles françaises sur Londres
UNE ECOLE FRANÇAISE SUR LE TERRITOIRE BRITANNIQUE	Objectif 5 : Maintenir le niveau « Outstanding » lors de la prochaine Inspection.
LES LOCAUX DE L'ECOLE	Objectif 6 : Optimiser et améliorer le bâtiment existant à effectif constant
UNE ECOLE HOMOLOGUEE	Objectif 7 : S'approprier et appliquer les nouveaux programmes de l'école primaire dès leur publication
LANGUES VIVANTES	Objectif 8 : Renforcer et améliorer l'enseignement des langues vivantes en tenant compte du profil linguistique des élèves
PARCOURS ARTISTIQUE ET CULTUREL	Objectif 9 : Mettre en place le PEAC en exploitant les ressources londoniennes
UNE ECOLE NUMERIQUE	Objectif 10 : Intégrer l'usage des tablettes numériques comme des outils quotidiens et pertinents pour favoriser les apprentissages.
EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	Objectif 11 : Proposer et organiser une programmation de l'Education physique et sportive aussi riche que possible aux regards des contraintes et des possibilités offertes sur Londres.
COMMUNICATION AVEC LES FAMILLES	Objectif 12 : Maintenir un niveau de communication de bonne qualité avec les familles en utilisant différents moyens
ACTIVITES PERISCOLAIRES, SPORTIVES ET CULTURELLES	Objectif 13 : Proposer aux familles une offre périscolaire de qualité en répondant aux besoins éducatifs des enfants et aux besoins d'accueil des familles
ACTIONS PEDAGOGIQUES RETENUS DANS LE CADRE DU PROJET D'ECOLE	Objectif 14 : Mettre en place les 3 axes pédagogiques définis par l'équipe pédagogique



*École Française de Londres
Jacques Prévert*



aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

UNE ECOLE CONVENTIONNEE AVEC L'AEFE

Textes de référence

- ❖ **Convention entre l'École française de Londres Jacques Prévert et l'AEFE**
- ❖ **Charte du bon usage de la convention**

L'école française de Londres Jacques Prévert est conventionnée avec l'Agence Française pour l'Enseignement à l'Etranger (AEFE). A ce titre, elle bénéficie d'un directeur expatrié pris en charge à 100% par l'agence et nommé par elle. L'agence emploie actuellement directement 10 enseignants « résidents ». L'école reverse à l'Agence environ 50% de leur salaire et la prime de cherté de vie qui leur est versée. Le conventionnement permet également de bénéficier de subventions ponctuelles. Le conventionnement avec l'Agence et l'homologation de l'école par l'Education Nationale permettent de bénéficier pour l'ensemble des personnels d'un plan de formation continue annuel riche et varié, ainsi que des missions d'inspection annuelles.

Objectif 1 : Dans un contexte budgétaire contraint, donner toute sa dimension au conventionnement avec l'AEFE.

Action 1 : participation de membres du comité de gestion aux séminaires « gouvernance ».

Action 2 : participation des enseignants au plan de formation continue de la zone

Action 3 : mieux communiquer auprès des parents d'élèves sur le conventionnement de l'école

GESTION ADMINISTRATIVE

Le système d'information de l'école est géré en Interne à l'aide du logiciel File Maker Pro. Cette solution interne a permis d'adapter les outils de gestion aux besoins spécifiques de l'école. Cet outil permet de gérer à la fois la liste d'attente des élèves et l'ensemble des élèves et familles de l'école.

Objectif 2 : Optimiser l'utilisation de la base

Action 4 : mettre en place un plan de formation du secrétariat



École Française de Londres
Jacques Prévert



GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

L'équipe est actuellement composée :

- d'un directeur expatrié rémunéré à 100% par l'AEFE
- de 10 enseignants résidents employés par l'AEFE. L'école reverse une participation autour de 50%
- de 2 enseignantes titulaires recrutées locales, de 3 professeurs d'anglais, une professeur de musique à mi-temps, de 2 ASEM.
- de 2 personnels administratifs

Objectif 3 : Professionnaliser la gestion des ressources humaines

Action 5 : systématiser un entretien annuel avec l'ensemble des personnels recrutés locaux avec le directeur et les représentants du comité de gestion.

Action 6 : recourir à une expertise extérieure sur les questions RH.



École Française de Londres
Jacques Prévert



aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

UNE ECOLE APPARTENANT A UN RESEAU

Textes de référence

❖ Charte des établissements homologués à Londres

L'école française de Londres fait partie de l'ensemble des écoles françaises homologuées de Londres.

L'ensemble de ces écoles constitue un réseau où il y a une forte coopération pédagogique et administrative.

Les flux d'élèves entre l'ensemble des établissements ont été clarifiés en 2012 dans le cadre d'une charte qui affirme quelques principes :

- Continuité scolaire dans l'établissement de première inscription
- Transfert **exceptionnel** nécessitant l'accord des deux chefs d'établissements
- Garantie de poursuivre dans le système français homologué jusqu'à la terminale

Dans le cadre de cette charte, nous accueillons en CP des élèves provenant de l'école du Hérisson, de la Petite École Française et de l'École des petits. Une commission d'affectation commune à l'ensemble des écoles pour l'admission en CP sera organisée chaque année à partir de 2015.

La poursuite de scolarité après l'école primaire s'organisera autour de 3 établissements à partir de la rentrée 2015 :

- Le lycée Charles de Gaulle à South Kensington
- Le Collège Français Bilingue de Londres (CFBL) à Kentish Town
- Le Lycée International de Londres à Wembley

Objectif 4 : Intégrer l'école dans le réseau des écoles françaises sur Londres

Action 7 : Informer les parents le plus en amont possible sur l'offre du réseau scolaire français à Londres dans sa nouvelle configuration.

Action 8 : Poursuivre les actions communes avec les autres écoles du réseau (Olympiades, défi mathématiques ...)

Action 9 : S'inscrire dans l'ensemble des dispositifs permettant d'assurer le suivi des élèves sur leur scolarité, notamment le nouveau conseil Ecole/collège.

Action 10 : Participation des différents acteurs de l'école (directeur, représentants des enseignants, représentants des parents, représentants du comité de gestion) aux différentes instances du réseau.



École Française de Londres
Jacques Prévert



aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

UNE ECOLE FRANÇAISE SUR LE TERRITOIRE BRITANNIQUE

Textes de références :

❖ Rapport de l'Ofsted – Octobre 2011

L'école française de Londres, si elle suit le programme français, est soumise à la réglementation britannique et au contrôle de l'Ofsted. La dernière visite de l'inspection britannique date d'octobre 2011. L'Ofsted a reconnu la qualité pédagogique de l'école en nous attribuant « Outstanding », ce qui a permis de passer dans un cycle d'inspection de 6 ans. La seule réserve émise était liée à l'EYFS (Early Years Foundation Stage) car le curriculum français est très différent du curriculum anglais. Nous avons depuis obtenu l'exemption EYFS comme d'autres écoles françaises sur Londres.

Objectif 5 : Maintenir le niveau « Outstanding » lors de la prochaine Inspection.

Action 11 : maintenir le niveau d'information et de formation par rapport aux exigences de l'Ofsted

Action 12 : prendre appui sur le précédent rapport Ofsted pour identifier les points forts et les axes de progrès.

Action 13 : revoir annuellement en comité de gestion l'ensemble des « polices »

LES LOCAUX DE L'ECOLE

Une école, c'est d'abord un lieu où l'on rassemble des élèves autour d'un enseignant. Les locaux de l'école font réellement partie de l'identité de l'école : atmosphère familiale, la « maison qui accueille », bâtiment victorien typiquement anglais en brique rouge... C'est pour l'ensemble de ces raisons que le bâtiment a été repris comme signature de l'établissement dans le nouveau logo (décembre 2012).

Ces locaux par leur configuration posent des problématiques d'organisation (enseignement de l'anglais, décroisement, enseignement du sport avec une seule salle polyvalente pour l'ensemble de l'école).

Des projets d'extension sont en réflexion depuis de nombreuses années notamment un projet qui visait une extension de l'école sur le parking adjacent de l'école. Ce projet a été abandonné à l'automne 2011 suite à un revirement du Borough qui ne souhaitait plus vendre le terrain. Les pistes à court terme pour trouver d'autres bâtiments ne sont pas raisonnables en terme de faisabilité et de coût.

Objectif 6 : Optimiser et améliorer le bâtiment existant à effectif constant

Action 14 : Surélever la cour pour créer un nouvel espace

Action 15 : engager la concertation avec tous les acteurs pour cibler l'usage de ce nouvel espace.



École Française de Londres
Jacques Prévert



aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

UNE ECOLE HOMOLOGUEE

Textes de référence

- ❖ **Le socle commun des connaissances et des compétences (décret du 11 juillet 2006)**
- ❖ **Programme de l'école primaire (juin 2008)**
- ❖ **Bulletin officiel n° 1 du 5 janvier 2012**
- ❖ **Recommandations pour la mise en œuvre des programmes (BO du 18 juin 2014)**
- ❖ **Cycle d'enseignement (BO du 5 septembre 2013)**

En tant qu'école homologuée par l'Education Nationale, les enseignements dispensés doivent respecter les programmes de l'école primaire. La conformité du curriculum est vérifiée chaque année dans le cadre des missions de l'Inspecteur de l'Education Nationale en résidence à Londres. Un rapport de mission est rédigé et l'Inspecteur de l'Education Nationale conduit également les inspections individuelles des enseignants détachés.

Le socle commun et les programmes sont en cours d'évolution. Nous sommes à la rentrée 2014 dans une phase de consultation. Les nouveaux programmes s'appliqueront de manière progressive à partir de la rentrée 2015.

Objectif 7 : S'approprier et appliquer les nouveaux programmes de l'école primaire dès leur publication

Action 16 : Intégrer dans le plan de formation interne des actions spécifiques autour des nouveaux programmes

Action 17 : Organiser une action de communication auprès des parents sur la thématique des nouveaux programmes



École Française de Londres
Jacques Prévert



aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

LANGUES VIVANTES

Textes de référence

- ❖ **Politique des langues de l'AEFE : pour une éducation plurilingue**
- ❖ **Note d'information AEFE décembre 2011 : enseignement des langues dans le réseau**

L'AEFE accorde une importance toute particulière à l'apprentissage des langues vivantes qui constituent le cœur du projet de l'établissement.

Le français tout d'abord, qui est la langue de scolarisation et la langue maternelle d'une majorité des élèves de l'école.

L'anglais est à la fois la langue du pays d'accueil et la langue de communication internationale.

Certains enfants sont exposés à d'autres langues à la maison.

Cette diversité linguistique et culturelle doit constituer un point d'appui pour les établissements français à l'étranger.

L'enseignement de l'anglais à l'école Jacques Prévert se fait dans le cadre d'un dispositif de renforcement des horaires d'anglais par rapport aux programmes français. Cet horaire renforcé permet d'avoir une semaine scolaire de 26h au lieu de 24h. L'horaire d'enseignement des langues devrait donc être de 3h30 pour tous (1h30 prévue dans les programmes plus 2heures) sans compter les dispositifs que l'on appelle DNL (Discipline Non Linguistique) ou EMILE (Enseignement d'une Matière Intégrée à une Langue Étrangère). Il s'agit d'une partie du programme français enseigné en anglais. L'école dispose d'enseignants anglais « native speaker » qui dispensent l'enseignement de la langue anglaise et de certains aspects culturels en histoire/géographie. Un dispositif de disciplines non linguistiques enseignées en anglais a été mis en place au niveau du cours moyen depuis la rentrée 2011, et étendu au CE2 depuis janvier 2014. L'enseignement en langue anglaise se fait en petit groupe ce qui permet de favoriser les interactions et la personnalisation de l'enseignement.

Une nouvelle bibliothécaire a été recrutée pour animer et développer la bibliothèque anglaise. Un nouveau logiciel de gestion a été mis en place permettant une interactivité avec les élèves et les familles.

La réflexion autour des langues vivantes doit s'intégrer dans le contexte londonien (existence de plusieurs écoles ayant opté pour un système à parité horaire anglais/français), la carte des langues dans le second degré et l'existence de Section Internationale dans l'ensemble des collèges du réseau.



École Française de Londres
Jacques Prévert



aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

Objectif 8 : Renforcer et améliorer l'enseignement des langues vivantes en tenant compte du profil linguistique des élèves

Action 18 : Proposition systématique pour les élèves qui quittent le système français au cours ou à la fin du cursus primaire, une certification en langue française (DELF).

Action 19: Participation des enseignants anglais aux concertations (systématique pour les conseils des maîtres, par rotation pour les conseils de cycle)

Action 20: Mise en place d'au moins un projet par année impliquant à la fois la langue française et la langue anglaise. Ce projet devra être valorisé (mise en ligne, publication, exposition...)

Action 21: Veiller à l'intégration des enseignements d'anglais dans les « traces » de la classe (cahier de vie, comptines, affichages, ...)

Action 22: Réflexion sur l'harmonisation des progressions et programmations entre les enseignements anglais et français notamment en grammaire (enseignement comparé des langues).

Action 23 : Rénover les tests de début d'année servant à la répartition des élèves en groupe de niveau, notamment en CE1, pour mieux prendre en compte l'ensemble des compétences langagières des élèves.

Action 24 : Engager les élèves de CM2 dans un projet de traduction d'un ouvrage de Suzie Morgenstern en lien avec l'ensemble des écoles du réseau londonien.

Action 25 : Renforcer en quantité et en qualité les heures d'enseignements en anglais notamment en maternelle et en CP et la mise en place de DNL sur l'ensemble des niveaux.

Action 26 : Poursuivre le développement de la bibliothèque anglaise

Action 27 : Réfléchir sur une évaluation des compétences linguistiques des élèves et la mettre en place pour mieux aider les élèves ne maîtrisant pas la langue française ou la langue anglaise



École Française de Londres
Jacques Prévert



aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

PARCOURS ARTISTIQUE ET CULTUREL

Textes de référence :

- ❖ **bulletin officiel n°19 du 9 mai 2013**
- ❖ **Guide pratique pour la mise en œuvre du parcours d'éducation artistique et culturelle**

L'école Jacques Prévert est impliquée depuis de nombreuses années dans des pratiques artistiques conduites par les enseignants avec l'aide ou non d'intervenants spécialisés.

Cela s'est traduit pendant plusieurs années par une semaine des arts, qui a été remplacée en 2013 par une journée « portes ouvertes » autour des arts visuels.

Depuis deux ans, l'école bénéficie notamment de l'intervention de spécialistes dont la qualité est reconnue.

De nombreuses actions sont menées pour exploiter l'offre culturelle et artistique que propose Londres.

Objectif 9 : Mettre en place le PEAC en exploitant les ressources londoniennes

Action 28 : Création d'un portfolio (sous forme d'un porte revue au cycle 2), sous forme numérique au cycle 3

Action 29 : Journée portes-ouvertes annuelles autour des arts

Action 30 : Poursuite de l'ouverture culturelle sur les richesses proposées par la ville de Londres

Action 31 : Participation aux projets réalisés en réseau à l'initiative de l'IEN (projet regards croisés sur Londres).

Action 32 : Maintenir le poste transversal d'enseignante en charge des projets autour de la littérature et des projets culturels.



*École Française de Londres
Jacques Prévert*



aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

UNE ECOLE NUMERIQUE

Textes de références :

- ❖ **B2i** : Arrêté du 24 juillet 2013 modifiant l'arrêté du 14 juin 2006 relatif aux référentiels de connaissances et capacités exigibles pour le brevet informatique et internet (B2i)
- ❖ **Faire entrer l'école dans l'ère du numérique** :
<http://www.education.gouv.fr/pid29064/ecole-numerique.html>

Le ministère de l'Education Nationale souhaite engager l'école dans une nouvelle ère numérique.

Pour l'école primaire, il s'agit de valider les compétences du B2i niveau 1 (Brevet Informatique et Internet) et d'utiliser ces outils comme des outils pédagogiques au service des apprentissages.

L'école a déjà investi beaucoup dans les outils informatiques et de communication : chaque classe est équipée de tableaux interactifs, nous disposons d'une salle informatique, de 26 ordinateurs portables et de 28 tablettes tactiles. Ces moyens permettent aux enseignants à tous les niveaux d'intégrer ces outils interactifs et multimédia dans les séquences d'enseignement.

L'apparition des tablettes tactiles (nom officiel retenu) représente un changement majeur dans l'approche du numérique que cela soit dans les usages domestiques ou dans les usages scolaires. La facilité d'utilisation, la portabilité, l'accès direct aux contenus (sans passer par une arborescence complexe) et aux applications permet à tout à chacun de s'approprier ces nouveaux appareils (de l'enfant de 3 ans aux personnes âgées). Elles représentent également un enjeu éducatif (éduquer les enfants aux usages et aux limites des outils de communication multimédia) et pédagogiques (utiliser tout le potentiel de ces outils au service de la classe et des apprentissages).

Objectif 10 : Intégrer l'usage des tablettes numériques comme des outils quotidiens et pertinents pour favoriser les apprentissages.

Action 33 : Le plan de formation interne et de zone continuera d'inclure la maîtrise pédagogique de ces outils.

Action 34 : Poursuite du déploiement des tablettes numériques pour qu'elles soient de mieux en mieux intégrées aux enseignements.

Action 35 : Maintenir l'équipement de chaque professeur titulaire de classe d'un ordinateur portable.

Action 36 : Maintenir le niveau d'équipement de l'école en restant ouvert sur les nouveautés technologiques permettant d'améliorer l'environnement numérique de l'école (Tableau Interactif, salle informatique ...).



École Française de Londres
Jacques Prévert



aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

Textes de références :

❖ Programme de l'école élémentaire – juin 2008

L'éducation physique et sportive a une part importante dans les programmes scolaires (3h sur 24h d'enseignement obligatoire par semaine) et dans l'éducation des enfants.

Notre école ne bénéficie pas d'équipements sportifs adaptés sur site.

L'école a trouvé des solutions pour diversifier l'offre sportive proposée à l'école : activité natation à tous les niveaux de scolarité, danse, cirque, badminton, acrosport, patinage, escalade.

Il s'agira de poursuivre dans cette voie.

Nous utilisons les structures proches (Masbro Centre) ou parcs (Ravenscourt Park) et des intervenants spécialisés pour accompagner le travail des enseignants.

Les classes de CM ont été engagées en 2012 et 2014 dans des projets de classes de découvertes à dominantes sportives.

Objectif 11 : Proposer et organiser une programmation de l'Education physique et sportive aussi riche que possible aux regards des contraintes et des possibilités offertes sur Londres.

Action 37 : Poursuite des activités variées proposées dans le curriculum en ayant recours à des intervenants spécialisés si nécessaire (cirque, danse, escalade, patinage ...)

Action 38 : Participation à des rencontres sportives avec les autres écoles du réseau de Londres

Action 39 : Poursuite de l'activité natation sur l'ensemble des niveaux



École Française de Londres
Jacques Prévert



aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

COMMUNICATION AVEC LES FAMILLES

Textes de référence

- ❖ circulaire Education Nationale n° 2013-142 du 15-10-2013
- ❖ circulaire Education Nationale n° 2006-137 du 25-8-2006

La communication entre l'école et les parents d'élèves est essentielle pour le bon fonctionnement d'une institution comme la nôtre.

La communication avec les familles est organisée autour de :

- relations des parents et des enseignants : réunion de rentrée, rencontres individuelles tout au long de l'année à la demande des familles ou des enseignants, équipes éducatives ... Les réunions de rentrée ont été placées en fin de journée (à partir de 17h pour les enseignants d'anglais, 17h30 pour les enseignants français).
- la communication du livret scolaire (depuis la rentrée 2012, nous utilisons un livret numérique en ligne)
- relations avec le directeur sur les aspects administratifs et généraux de la vie de l'école
- relations avec les services administratifs de l'école : secrétariat, comptabilité
- informations relatives à la vie de l'école à travers notamment la lettre d'information (3 à 4 fois par an).
- expérimentation de blogs de classe

Aujourd'hui, les technologies de l'information et de la communication permettent une communication rapide et utilisant de nombreux médias.

Objectif 12 : Maintenir un niveau de communication de bonne qualité avec les familles en utilisant différents moyens

Action 40 : Mise à jour régulière du site Internet de l'école.

Action 41 : Publication d'une Lettre d'information bilingue à destination des familles.

Action 42 : Présentation en Conseil d'école de sujets sur la vie pédagogique de l'école (enseignement des DNL, sport à l'école, TICE ...).

Action 43 : Maintenir les différents groupes de travail (enseignants/Apeef/comité de gestion) sur des thématiques ciblées.



École Française de Londres
Jacques Prévert



aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

ACTIVITES PERISCOLAIRES, SPORTIVES ET CULTURELLES

La réforme des rythmes scolaires institue des activités péri-éducatives après le temps scolaire et une semaine sur 5 jours.

Cette réforme n'impacte pas l'école Jacques Prévert car nous avons déjà une organisation du temps scolaire sur 5 jours et des activités péri-éducatives après le temps scolaire.

C'est l'association de parents d'élèves, l'Apeef, qui est opérateur et organisateur des activités péri-éducatives. L'implication forte des parents permet d'avoir une offre de qualité et variée permettant aux élèves de pratiquer des activités sportives et/ou culturelles.

L'école a également mis en place depuis la rentrée 2012, un « morning club », et recruté deux animateurs professionnels pour encadrer et animer ce temps. Cela a répondu à un besoin important des familles, puisque c'est entre 15 et 25 enfants chaque matin qui sont accueillis.

La dimension périscolaire fait pleinement partie du projet d'école. En partenariat avec l'association de parents d'élèves, il s'agira de renforcer l'offre périscolaire pour répondre aux besoins des familles en ayant une offre cohérente et complète.

Objectif 13 : Proposer aux familles une offre périscolaire de qualité en répondant aux besoins éducatifs des enfants et aux besoins d'accueil des familles

Action 44: Mise en place d'une étude dirigée à partir la rentrée 2014

Action 45 : Mise en place d'un club périscolaire organisé par l'école

Action 46 : Recrutement d'animateurs qualifiés (BAFA) pour l'encadrement de ces temps périscolaires.

Action 47 : Ouverture de l'école pendant les vacances scolaires pour des activités proposées par l'Apeef.



École Française de Londres
Jacques Prévert



aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

COOPERATION EDUCATIVE

De nombreuses écoles anglaises sont présentes dans le quartier. La population française est également très bien implantée.

Objectif 14 : Développer la coopération éducative

Action 48 : Explorer les possibilités d'ouverture d'une classe FLAM dans le quartier

Action 49 : Mettre en place des actions avec les écoles anglaises voisines

ACTIONS PEDAGOGIQUES RETENUS DANS LE CADRE DU PROJET D'ECOLE

Objectif 15 : Mettre en place les 3 axes pédagogiques définis par l'équipe pédagogique

- **Développer la citoyenneté et l'autonomie des élèves**
- **Développer une culture plurilingue dans l'école**
- **Développer la prise en compte de l'oral dans les apprentissages**

Action 50 : Mise en place d'un plan d'actions annuelles lié à ces trois axes.